

Sujet : [INTERNET] extension ISDI

De : fabienne perchat <fabienne.perchat58@gmail.com>

Date : 09/08/2021 15:52

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Bonjour,

Puisqu'il nous ai donné la possibilité de s'exprimer sur l'extension de l'ISDI située à Puiseux-en france, je me permets de vous faire parvenir mes remarques sur les points suivants :

- la période pour cette consultation du public, du 6/08/2021 au 03/09/2021, me semble bien mal choisie étant une période de congés.

- Le dossier ne notifie pas clairement l'implantation totale du lotissement "Le Val des templiers" bordant cette future extension. Pourtant certaines maisons seront (pour la partie sud) à moins de 50 mètres du chantier. Il en est de même pour la résidence "BCD" qui est très proche du futur chantier. Cette imprécision donne une lecture erronée de la future exploitation.

La partie sud-est de l'extension "est" jouxte la première tranche du l'écoquartier de Puiseux. Les tranches 2 et 3 de cet écoquartier seront aussi impactées soit environ 500 logements.

- Voilà déjà 6 ans que nous subissons le bruit de recul émis par les engins de terrassement et vous nous présentez un projet aujourd'hui ou ce bip-bip incessant sera à nos portes et fenêtres dès 7 heures du matin.

L'étude acoustique jointe au dossier de l'extension sud mentionne un niveau sonore maximum autorisé, voire dépassé (points n°1 et 4 pour le secteur sud) du fait du trafic des véhicules poids lourds et engins de chantier aux abords directs des habitations.

- Toutes ces phases de travaux pendant 8 années à venir seront génératrices aussi d'une pollution par les émissions de diesel des divers véhicules utilisés, et de poussière par le traitement des déchets répandus sur les sols.

- L'étude présente environ 70 camions par jour de trafic (aller et retour soit 140 passages) sur les routes et voies d'accès au chantier, soit une augmentation potentielle du danger sur nos routes, sans parler de la dégradation de ces dernières. D'ailleurs qui prendra en charge l'entretien des routes ? les contribuables que nous sommes ?

- Cet ensemble de contraintes sera à subir à nouveau pendant 8 années

Bien sûr, le Grand Paris ou toutes autres constructions doivent se faire mais est-ce au détriment d'une population et d'un environnement modifié par la main de l'homme. Cette surface d'exploitation représente quasiment 1 cinquième de la surface totale de notre commune et à quel prix ?

Le département du val d'Oise doit-il subir la même défiguration que le département voisin la Seine-et-Marne, avant que des mesures soient prises.

En vous remerciant pour l'attention que vous aurez porté à mes remarques

Bien cordialement

Fabienne PERCHAT

Habitante du Val des Templiers, peinée du peu de considération que l'on porte à notre commune.



Garanti sans virus. www.avast.com